

### 1- Liaison douce - St Jean de la Haize

- Dossier de déclaration « Police des eaux » : le dossier d'étude environnementale du cabinet Execo a été accordé par les services de l'Etat (DDTM).
- Une convention concernant l'acquisition foncière sera signée avec les propriétaires ; celle-ci prendra en compte les futurs travaux à effectuer, le bornage définitif ainsi que l'acte notarié, après réalisation de l'opération « voie douce ».
- Par ailleurs, le lancement de la procédure adaptée sera réalisé par le Conseil départemental.
- De plus, une convention de groupement de commandes entre les communes de Ponts et de Saint-Jean-de-la-Haize, pour la passation d'un marché sera actée par les deux collectivités. En effet, Afin de faciliter la gestion du marché de création de la voie piétonne, les communes de Ponts et Saint-Jean-de-la-Haize souhaitent passer un groupement de commande en application de l'article 8 du Code des Marchés Publics.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la convention de groupement de commandes.

### 2- Lotissement de la source et réalisation des revêtements sur les voies communales de Cavigny et de la Fosse Cordon :

- Monsieur le Maire a présenté la tranche ferme des travaux de la voie communale de Cavigny et la tranche conditionnelle de la voie communale de la Fosse Cordon. L'appel d'offres sera lancé courant septembre pour des travaux à réaliser à partir de la fin du mois d'octobre.

### 3- Accessibilité Voirie et Bâtiments :

La commune de Ponts œuvre pour favoriser l'accessibilité des usagers sur les voiries, trottoirs et ERP. Aussi, le dossier accessibilité sera remis à jour courant octobre, il sera rédigé par Madame Claudine GUESDON.

### 4- Axe Granville-Ponts : Avancement des travaux

Monsieur le Maire indique que les travaux ont repris, depuis le début du mois de septembre sur les chantiers suivants :

- La réalisation d'un boviduc est effective au droit de l'échangeur N° 36.
- L'accès à la vallée de la Guérinette pour la réalisation du viaduc est en cours.
- La constitution d'une zone humide est en cours d'exécution en bordure de la Guérinette.
- La finition de l'ouvrage d'art PI 23 pour le rétablissement de la route départementale N° 175 est terminée.
- La création de l'étang de Fumeçon est en cours de finition.

## 5- Frais de fonctionnement des écoles publiques d'Avranches, st Senier, RPI Plomb Tirepied, Marcey les grèves :

### - Avranches :

Pour l'année scolaire 2015-2016, 45 enfants de Ponts ont fréquenté les écoles publiques d'Avranches, le montant des frais de scolarité est de 539€ par élève.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de verser la participation de 539€ par élève, pour l'année 2015-2016, soit la somme de 24 255€.

### - St Senier sous Avranches :

Pour l'année scolaire 2015-2016, 3 enfants de Ponts ont fréquenté l'école St Senier sous Avranches, le montant des frais de scolarité est de 500€ par élève.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de verser la participation de 500€ par élève, pour l'année 2015-2016, soit la somme de 1500€.

### - RPI Plomb-Tirepied :

Pour l'année scolaire 2015-2016, 7 enfants de Ponts ont fréquenté l'école de Plomb-Tirepied, le montant des frais de scolarité est de 696.15€ par élève.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de verser la participation de 696.15€ par élève, pour l'année 2015-2016, soit la somme de 4873.05€.

### - Marcey les grèves :

Pour l'année scolaire 2015-2016, 3 enfants de Ponts ont fréquenté l'école de Marcey-les grèves, le montant des frais de scolarité est de 546.23€ par élève.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de verser la participation de 546.23€ par élève, pour l'année 2015-2016, soit la somme de 1638.69€.

## - Participation communale aux frais de cantine :

Le Conseil municipal a discuté de la reconduction de la participation aux frais de cantine des jeunes pontois scolarisés en maternelle et en primaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de verser la participation de 1€ par élève et par repas.

## 6- Délibération sur la demande d'extension de l'élevage porcin à la Giffardièrre à St Jean de la Haize

Vu la demande présentée par la SCEA Les Rosières, sise au lieu-dit « La Giffardièrre », pour l'extension de l'élevage porcin qu'elle exploite à ladite adresse, en portant l'effectif à 2872 animaux (211 reproducteurs, 10 cochettes, 1200 places de post sevrages et 1999 places d'engraissement).

Une consultation du public d'une durée de 4 semaines a été ouverte du jeudi 1<sup>er</sup> septembre

2016 au jeudi 29 septembre 2016 en mairie de St Jean de la Haize.

Les conseils municipaux des communes situés aux alentours (1km) sont appelés à donner leur avis sur la demande d'enregistrement.

Le Conseil municipal de Ponts émet un avis favorable à la demande d'extension de l'élevage porcin à la Giffardière à St-Jean-de-la-Haize.

## 7- Affaires diverses :

### - Convention transport - Sée bus :

Convention de partenariat avec la commune d'Avranches pour la mise en place d'un service de transport minibus, accessible gratuitement aux Pontois de plus de 65 ans ou bénéficiant du RSA, de l'AAH, d'une pension d'invalidité ou des ASSEDIC.

Ce service de proximité fonctionnera 3 jours par semaine, les lundi, mardi et vendredi, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Le montant de la participation communale sera de 500€ par an.

Le conseil municipal approuve cette convention à l'unanimité.

**Le prochain Conseil municipal est prévu à la date du 13 octobre 2016**